

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de MOUSSY LE NEUF	Délimitation du tronçon							
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
TGV Interconnexion						1	300	
TGV Interconnexion						2	250	

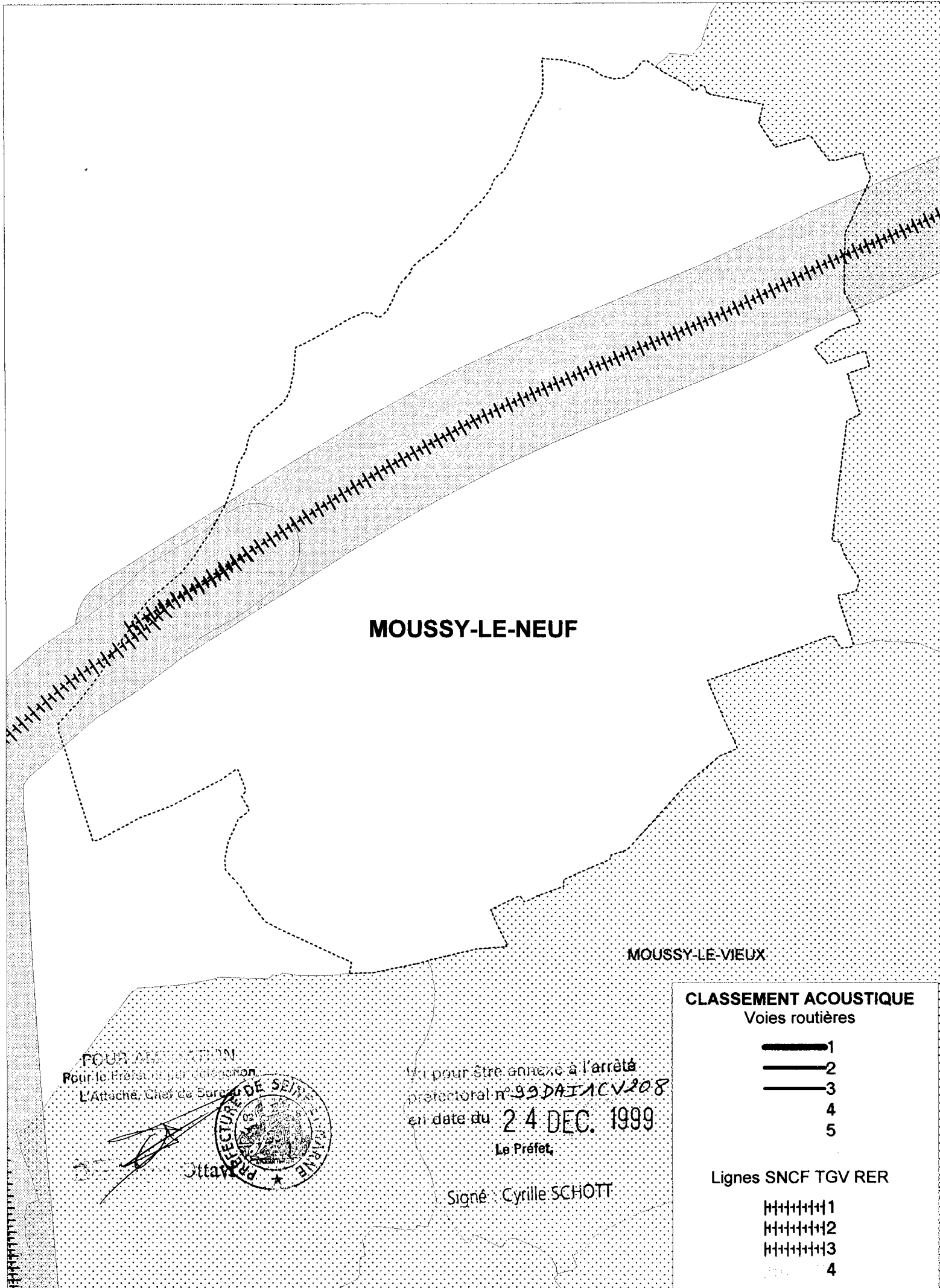
POUR LE PRÉFET ou par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n°99 DAI/CV208
en date du 24 DEC. 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT



MOUSSY-LE-NEUF

MOUSSY-LE-VIEUX

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++++ 1
- +++++++ 2
- +++++++ 3
- +++++++ 4

POUR ASSÉNIER
Pour le Préfet en délégation
L'Attaché, Chef de Service



à joindre à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAI ACV 208
en date du 24 DEC. 1999

Le Préfet,

Signé: Cyrille SCHOTT